

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Métropole du Grand Nancy
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Appel d'offres ouvert
Référence :	MGN_SCPA_2022_088_EC
Date de mise en ligne :	Le jeudi 27 avril 2023 à 06:50:01
Date de clôture :	Le mardi 30 mai 2023 à 12:00:00
Titre :	Expertise du patrimoine arboré métropolitain, recensement et suivi tensiométrique
Descriptif :	Le Grand Nancy a en charge un patrimoine arboré de plus de 54 000 arbres. Celui-ci fait face à des aléas climatiques rendant nécessaire une surveillance régulière pour assurer la sécurité des biens et des personnes. Ces diagnostics externalisés permettent une évaluation de l'état mécanique et sanitaire des arbres par un cabinet d'experts indépendant. De plus, le suivi du patrimoine nécessite des prestations d'analyse de milieux ainsi que des opérations de recensement des populations d'arbres. Ces mises à jours régulières de la base de données sont indispensables pour garantir la traçabilité et la continuité de la gestion du patrimoine arboré. Enfin, un suivi de l'état hydrique des sols permet d'optimiser les opérations d'arrosage et l'usage de l'eau. Ces prestations décrites dans le CCTP, objet de la présente consultation, sont réparties en 3 lots : -Lot 1 : Expertise du patrimoine arboré -Lot 2 : Recensement du patrimoine arboré -Lot 3 : Suivi tensiométrique.

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

Questions / Réponses

[16/05/2023 à 15:23:19] Bonjour,

Concernant le lot 2 "Recensement" , serait-il possible d'avoir un exemple d'une base de données complétées svp ? Concernant l'état sanitaire (domaine "pré-codé" sur l'annexe 4), qu'attendez-vous de cette prestation : un "pré-diagnostic basique", diagnostic visuel VTA (frappe au maillet, etc.) ou autres ?
Merci par avance,

[17/05/2023 14:06:33] Madame, Monsieur,

Pour votre information, des réponses à des questions ont été déposées au dossier de la consultation (Fichier : 2022_088_QUESTIONS-REPONSES-170523).

Cordialement.

La Direction de la Commande Publique

[04/05/2023 à 10:06:57] Bonjour

Pour les prix des rubriques 1,2 et 3 s'agit-il bien de prix forfaitaires ? Ou de prix à l'arbre ?

De même pour les prix 4.2.1/4.2.3 le prix est-il à l'arbre ou pour un forfait allant jusqu'à 6 arbres ?

Merci de votre réponse. Cordialement

[05/05/2023 11:44:55] Madame, Monsieur,

Pour votre information, des réponses à des questions ont été déposées au dossier de la consultation (Fichier : 2022-088_QUESTIONS-REPONSES_040523).

Cordialement.

La Direction de la Commande Publique